

Le 22 janvier 1791 à Nogent-le-Rotrou.

Le samedi 22 janvier 1791, la municipalité de Nogent enregistrait la démission d'un professeur :

« Ce jourd'hui vingt deux Janvier mil Sept cent quatre Vingt onze dans l'assemblée du Corps municipal de la ville de nogent Le rotrou. Est comparu M.^e Fricot [nom peu certain] professeur du Collège de Nogent et pretre du diocèse de Chartres Lequel nous a déclaré qu'en cet instant Il se demettoit de la place de professeur dudît collège et n'entendoit plus en exercer les fonctions ministeriellement, laquelle demission il a notifié à monsieur le principal ~~il y a environ le treize du présent~~ Mois, et a signé avec nous et notre Secrétaire. Deux mots rayés nuls.

Fricault

J. Crochard

Lequette Maire

P.^r de la C.^e »¹

Puis, le Sieur Piau, officier municipal, démissionnait de son poste:

« Et ledit jour dans ladite assemblée est Comparule Sieur Piau officier municipal lequel a déclaré etre dans l'intention de ne Plus exercer les fonctions de [sic] municipal, en consequence a requis qu'on lui octroyât acte de la Demission qu'il fait de ladite place.

Sur quoi, ouï le procureur de la Commune, les officiers municipaux Sensibles à la demission d'un membre aussi respectable n'ont acquiescé à la demande du S.^r Piau que avec la plus vive douleur, et lui ont accordé acte de Sa demission; et a le Sieur Piau

¹ A. M. de Nogent-le-Rotrou, 1D1 47^{ème} feuillet.

*acquiescé a ne plus exercer aucune Fonction attribuée
aux officiers municipaux et a Signé: P Piau »²*

² A. M. de Nogent-le-Rotrou, 1D1 47^{ème} feuillet.